

PRIX DE L'ABONNEMENT
EDITION QUOTIDIENNE
Un an... \$4.00
Six mois... 2.00
Trois mois... 1.00

LE LECTEUR

JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES
Première insertion... Par ligne
Autres insertions, si publiées tous les jours... 0.05

PLAMONDON & CIE, Editeurs-propriétaires.

BUREAUX: 118 et 120, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-choix

FEUILLETON DE L'LECTEUR

LES AMOURS D'UNE MILLIONNAIRE

LE CRIME DE LA RUE LEPELETIER

CE QUE PESE UN PASSE JUDICIAIRE

tombait jamais mal, quand on apportait de l'argent!
D. Mais, puisque vous apportez de l'argent, pourquoi ne l'avez-vous pas tout simplement versé à la caisse, aux bureaux de M. Fostin? Vous n'auriez pas eu besoin de revenir aussi souvent. Cette idée aurait dû vous venir, puisque votre temps paraissait compté.

de l'habiller, avant de retourner à mon auberge, une commission de M. de Guebrigan, un copain à lui que j'ai vu à la messe deux fois par semaine. Eh bien! voyons, est-ce qu'on faisait faire des commissions au lieu d'un homme qu'on menaçait de le faire expulser par la justice? Vous voyez bien que vous n'avez pas eu besoin de venir à l'auberge, avant de retourner à mon auberge, une commission de M. de Guebrigan, un copain à lui que j'ai vu à la messe deux fois par semaine.

Salle Jacques-Cartier
MUSEUM ROYAL
J. B. SPARROW, propriétaire et gérant
A PARTIR DE LUNDI, DEC. 6
D'Originalités Surraturelles DE BOSTON

Charbon Charbon
Pour les familles, les situations les usines, les bateaux à vapeur et les forgerons

PH. GINGRAS & Cie
Vo 119, rue St Pierre, Basse Ville.

Ligne Dominion
Les magnifiques Paquebots de la VANCOUVER, de la SAGINAW et de la PEGON, feront le service tous les jours entre Québec et Liverpool aux dates suivantes:

Dr Elzear Pelletier
Er-interne de l'hôpital de la Marine
302, RUE ST-JEAN, vis-à-vis l'église St-Mathews.

ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER
LUNDI, LE 3 NOVEMBRE 1884.

ON NE TRANSPORTE PAS LE BETAIL.

Une vérité bonne à savoir
La lumière électrique est certainement ce qu'il y a de plus brillant pour éclairer la voie publique, mais pour l'usage domestique, la lampe à alcool ou à gaz est encore préférable à la lampe à pétrole.

Traverse de l'Isle d'Orléans
Le vapeur ORLEANS
Capt. Bolduc

Couvertres! bien bon marché
Garnitures de chenille pour manteaux - Passementeries patrons variés.

Maison Jacques-Cartier
MAGASIN DU BON MARCHÉ
GROS ET DÉTAIL
No 8, rue de la Couronne et 4, rue des Fossés, St-Roch, Québec

H. GAGNON & CIE
JARDINIER C. NADEN
Maison TROTTIER & LEBLANC
4 RUE ARTHUR, 4

Seuls agents à Québec, des célèbres COFFRES DE SURETÉ de G. Chapleau, Montréal.

Nouvelles Marchandises
Brunet, Laurent & Cie
Les familles trouveront à notre établissement un assortiment complet de MARCHANDISES DE GOUT ET D'ÉTAPE.

AUX ACHETEURS
qui désirent des marchandises à bon marché
ALLEZ CHEZ
Fortin & Belanger

Hotel St-Louis
QUEBEC, CANADA
CET HOTEL
SANS RIVAL A QUEBEC SOUS LE RAPPORT DES PROPORTIONS, DU SITE ET DU SERVICE

L'ELECTEUR

Journal Quotidien et Hebdomadaire

ORGANE DES LIBERAUX DU DISTRICT DE QUEBEC.

Un an... 124.00
Six mois... 66.00
Trois mois... 36.00
Le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

NOUVELLES NOUVELLES.

Fournitures.—G. R. Renfrew & Co. Présents de Noël.—J. Siefert, Marchandises Exotiques.—F. Simard. La Machine à Tricoter Eclipse. Bijouteries.—Ella Sédard.

QUEBEC, 12 DECEMBRE 1884

A propos de responsabilité

A propos de certaines accusations signalées par quelques journaux contre deux membres du gouvernement de Québec, la Presse a publié un article plus ou moins discutable au point de vue théorique, mais assurément inacceptable pour ce qui regarde notre pays.

Les extraits suivants résument le fond de cet article :

« Les discussions entre les journaux de parti différents forment une espèce de parlement en permanence, nécessaire pour maintenir le public au courant de nouvelles informations ou par de nouvelles raisons à l'appui ou à l'encontre des faits déjà connus ; mais ce n'est pas une raison de pousser ce système trop loin, quelque bon qu'il soit. »

« Le juge naturel, régulier, constitutionnel des ministres, c'est la législature ; la presse devrait se contenter d'appuyer celle-ci, lui donner le bénéfice de son influence et de ses connaissances ; mais elle ne doit pas se substituer aux grands corps de l'état ; cela deviendrait une usurpation de pouvoirs. »

« Il arrive souvent que le gouvernement anglais, interrogé sur les questions de la plus haute gravité, répond qu'il y a des négociations pendantes, et que le ministère ne peut donner les explications demandées. »

« Il est de l'essence même du régime représentatif que le gouvernement administre, et qu'il rende compte ensuite de sa conduite, pour que la chambre approuve ou condamne. Dans ce dernier cas, le gouvernement donne sa démission. »

« Dans notre province, on paraît avoir d'autres notions, on paraît avoir d'autres notions, et pour cause. »

En Angleterre, on tient pour principe que le gouvernement a pouvoir représente le parti qui l'y a porté ; on identifie le sort du parti à celui du gouvernement et, quand un ministère donne sa démission, le souverain se fait toujours un devoir scrupuleux d'appeler pour succéder au ministère déchu les chefs du parti opposé. De cette façon, le triomphe de la volonté populaire s'opère directement par les représentants du peuple, qui ne cherchent pas à se cramponner au pouvoir dès qu'ils s'aperçoivent que l'opinion publique leur est adverse. Puis les députés ne sont pas contrôlés par les coteries ; ils n'ont que les intérêts du pays en vue et, dès que le parti au pouvoir s'aperçoit que la politique du gouvernement ne rencontre plus la volonté populaire, il abandonne généralement et loyalement le sceptre au parti opposé.

On comprend facilement que, dans ces conditions, avec la pratique du respect pour la saine doctrine parlementaire qui veut que le parti adverse soit appelé à gouverner du moment que le parti au pouvoir ne commande plus la confiance publique, le rôle de la presse est facile, même assez restreint, puisque les députés ont assez le sentiment de leur devoir pour juger le gouvernement comme il mérite de l'être.

Mais dans notre province, il n'est bien autrement. Le parti conservateur regarde le pouvoir comme un domaine lui appartenant, une propriété dont il peut user et abuser selon ses caprices. Du moment qu'un ministère s'est rendu indigne de la confiance publique, on le réplète, ou on élimine les éléments les plus compromis, puis on garde les autres, auxquels on accole des hommes nouveaux, pris dans le parti dont les chefs ont été condamnés, à cause de leurs actes administratifs ou de leur politique en général, de sorte que, pour employer une expression qui est devenue proverbiale, plus ça change, plus c'est la même chose. Ce qui précède par les députés ministériels lors d'un changement de ministère, ce n'est pas de savoir si les nouveaux ministres sont capables de bien

administrer, à la hauteur de la situation, mais s'ils sont hommes à bien donner à chacun de leurs partisans sa part du gâteau ministériel.

Il ne faut pas chercher bien longtemps pour trouver la preuve de ce que nous avançons.

Lors de l'affaire des Tanneries—nous ne récrimînons pas, nous constatons un fait—l'opinion publique était ostensiblement hostile au parti conservateur et il est incontestable que le devoir du lieutenant-gouverneur était d'appeler au pouvoir les chefs de l'opposition, qui seraient certainement revenus en chambre avec une forte majorité, en faisant des élections générales.

Or, au lieu d'éloigner du pouvoir le parti évidemment condamné par l'opinion publique, le gouverneur Caron s'est contenté d'un replâtrage, de changer seulement le personnel du ministère. En Angleterre, la Reine se serait fait un strict devoir, en pareille occurrence, d'appeler le chef de l'opposition au pouvoir.

Nous avons eu un exemple encore plus frappant de cette violation des usages constitutionnels lors de la formation du gouvernement Ross. L'administration scandaleuse de M. Mousseau et son incapacité avaient compromis le parti conservateur au point de tourner contre lui l'immense majorité du corps électoral. L'élection de Lévis, où le premier ministre et plusieurs de ses collègues sont intervenus personnellement dans la lutte, est là pour établir ce que nous avançons. C'était un test case, pour employer le jargon du barreau, et la défaite du candidat ministériel comportait celle du ministère et du parti qu'il représentait. C'était tellement le cas que M. Mousseau fut de suite forcé de donner sa démission.

En Angleterre, dans une pareille circonstance, la Reine aurait appelé le chef de l'opposition pour former un gouvernement en remplacement du cabinet Mousseau. Ici le Dr Robitaille, faisant fi des usages constitutionnels et se prêtant aux manœuvres de Sir Hector, se contenta lui aussi d'un mauvais replâtrage renfermant deux membres du ministère déchu et des membres d'un cabinet précédent que M. Mousseau n'avait pas voulu prendre dans le sien, et pour cause.

La députation, ou plutôt la majorité ministérielle n'a jamais protesté contre ce maquignonnage ministériel, qui serait regardé comme un scandale en Angleterre. Du moment que le ministère ne touche pas à leur indemnité, les députés conservateurs sont satisfaits ; c'est là toute leur politique et peu leur importe que la province soit pillée ou menée à la ruine. Que les ministres soient grecs ou musulmans, c'est la dernière considération de la plupart, des neuf dixièmes des députés conservateurs, qui ne voient dans l'administration du pays qu'une bonne mine à exploiter. La preuve, nous l'avons dans certains votes de la dernière session. Qu'il nous suffise d'en mentionner un seul.

Tous les députés ministériels qui supportent le gouvernement Ross ont aussi supporté le gouvernement Chapleau, qui a vendu le chemin de fer de Q. M. O. & O. Si ces députés ont la conscience de ce qu'ils font, ils devaient être bien convaincus que la transaction avait été honnête et honorable, quand ils l'ont ratifiée par leur vote en 1882. Eh bien, à la dernière session il a été nommé une commission pour s'enquérir des fraudes qu'on prétend avoir été commises dans cette vente, et les députés conservateurs qui ont voté la vente en 1882 ont voté l'enquête en 1884, à l'exception de M. Gauthier, qui a eu assez d'honneur et de tact pour protester et ne pas se dégrader ainsi à deux ans d'intervalle.

Une majorité qui peut se livrer à de pareils exploits, pousser le manque de dignité et la lâcheté jusqu'au point de conspuer virtuellement, de déclarer implicitement malhonnête et entaché de fraude un des principaux notes à un gouvernement qu'elle a soutenu, approuvé dans cet acte même, et cela pour plaire à un gouvernement, une telle majorité est capable de tout faire et incapable de dire un mot, de faire la moindre démarche pour éclairer le public sur les actes répréhensibles des ministres, puis infliger à ceux-

ci la censure qu'ils méritent. Enfin, avec une majorité aussi servile, aussi peu soucieuse de sa dignité que s'est montrée jusqu'à présent celle qui commande dans la législature de Québec, il n'y a pas d'autre moyen que la presse pour amener les ministres à réciprocité.

Voilà pourquoi le rôle de la presse dans notre pauvre province diffère de ce qu'il est en Angleterre, où les députés comprennent toute la dignité, la responsabilité de leur position. C'est aussi la raison pour laquelle la presse oppositionniste, dans ce pays, est obligée de remplir envers les ministres un besogne qui lui répugne, mais que l'intérêt du peuple et la moralité publique la forcent d'accomplir. Qu'on nous donne un gouvernement digne de ce nom, que la majorité ministérielle se montre à la hauteur du rôle qu'elle est appelée à remplir, enfin que le gouvernement et la majorité qui lui donne son concours respectent les principes les plus élémentaires du gouvernement responsable et nous, journalistes de l'opposition, nous serons enchantés de ne plus avoir à remplir la triste tâche que nous incombe dans les circonstances présentes. Nous admettons avec la Presse que le juge naturel des ministres, c'est l'assemblée législative—pas la législature—mais quand ce juge ne veut pas exercer cette fonction, par intérêt personnel ou par servilisme, c'est à la presse qu'il appartient d'y suppléer.

C'est ce que font les journaux de l'opposition et ils ont raison à tous les points de vue.

La ligne courte

Nous lisons dans une correspondance adressée d'Ottawa au Times, de Montréal :

« Le gouvernement fédéral ne semble pas avoir confiance dans le rapport de M. A. L. Light sur l'exploration qu'il a faite d'une ligne courte pour un chemin entre Québec et la frontière du Nouveau-Brunswick et il se propose d'envoyer une autre escouade pour explorer la même route. Il y a quelque temps que M. Light a fait son rapport au gouvernement et il y a lieu de croire que ce rapport n'a pas été jugé satisfaisant par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. Le Citizen, journal conservateur, dit en parlant de cette affaire : « Le ministre des chemins de fer a confié à M. Henry Wicksteed, ingénieur civil, la conduite de ce parti, avec instruction de faire l'exploration et l'arpentage d'une ligne courte pour un chemin de fer entre Québec et St-Jean, N. B., en passant à travers l'état du Maine. On pense que cette exploration se fera en trois semaines. Dans ce cas-ci, la confiance du gouvernement ne sera pas trompée, vu que M. Wicksteed s'est acquis une haute réputation comme ingénieur en travaillant sur le chemin de fer Canadien du Pacifique à l'ouest et à l'est de Port Arthur, dans l'Ontario. » De quelle manière M. Light ou les autres ingénieurs chargés de faire l'exploration de la ligne courte ont-ils trompé la confiance du gouvernement et pourquoi envoie-t-on, pour réviser l'ouvrage d'un ingénieur d'expérience comme M. Light, un homme comparativement jeune et jusqu'à tout récemment à l'emploi de la compagnie du chemin de fer du Pacifique ? M. Light, on se le rappelle, a été choisi pour explorer la ligne de Québec et Hartland parce qu'il était un homme de Québec et voici que l'on va mettre de côté ses représentations et ses opinions. Le travail de M. Light a-t-il été mal de côté et, au nom du sens commun, combien de temps encore le gouvernement va-t-il continuer les efforts qu'il fait pour tromper les gens de Québec en prolongeant ces explorations feintes d'une ligne courte ? »

Nous attirons spécialement l'attention des citoyens de Québec sur les faits que révèle cette correspondance. Nous y reviendrons.

La Cle du chemin de fer du lac St Jean

Une personne marquante de cette ville nous adresse la communication suivante :

M. le rédacteur,

Bien touché, votre article d'hier : justes et vraies, vos remarques que vous y faites au sujet de cette compagnie, de blâmer le public, de lambriner, et de courir après un nouveau subsidie. Avec ses belles protestations de patriotisme, de dévouement, d'esprit public, etc., etc., dont elle nous ahurit depuis sa naissance, cette compagnie n'a eu qu'un but : faire payer au public le chemin de fer qu'elle prétend construire, et en garder ensuite la propriété et les profits. C'est l'histoire du Pacifique en petit. La compagnie fait le chemin à son loisir ; nous le paierons, et elle le gardera. Vous dites qu'elle va demander un nouveau subsidie : c'est probable, puisque certains directeurs nous disent déjà, d'un air grave, que ça coûte bien cher, un chemin de fer. Pourtant, si

Je ne me trompe, ces bons directeurs ont déjà douze à quinze mille piastres de subventions par mille.

Le chapitre 88, de la 46 Victoria oblige la compagnie à terminer son chemin jusqu'à l'extrémité sud de l'île du Lac Edouard pour le 31 décembre 1885. Pour savoir où en est la compagnie quant à cette clause de la loi, permettez-moi de me servir de votre journal pour poser au gérant de la compagnie quelques petites questions.

1o Quelle est la distance entre le Lac Simon et l'extrémité sud de l'île du Lac Edouard ?

2o Combien de journées d'hommes le constructeur de la compagnie a-t-il payées depuis le 1er mai dernier, pour ouvrage sur la ligne à partir du Lac Simon ?

3o Combien le constructeur a-t-il fait de milles de chemin dans le même temps ?

4o L'ouvrage fait est-il acceptable, et suffisant pour permettre à la Compagnie de toucher de bonne foi les divers subsides qu'elle s'est fait voter ?

5o Quel est le montant des subsides par mille que touche la compagnie ?

Quand M. le gérant nous aura donné un mot de réponse à ces cinq questions, et il ne saurait le refuser au public, nous aviserons.

PAUL LOUIS

Québec, 12 Déc 1884.

ACTUALITES

Le capitaine Delisle, du steamer le Polaris, arrivé cette semaine de Terre-Neuve, rapporte qu'à cette saison avancée il a fait le plus heureux voyage et qu'il n'a rencontré aucune glace sur tout le parcours du fleuve depuis l'entrée du golfe jusqu'à Québec.

Cette observation fait voir combien on a tort de former les communications par eau entre notre port et la haute mer dès les premières neiges d'automne.

De fait, la navigation reste ouverte, et offre toutes les sécurités désirables sur le bas du fleuve longtemps après la clôture de la navigation entre Québec et Montréal.

Madame Ristori joue ce soir et demain à Montréal.

C'est tout un événement artistique.

La cause de l'autonomie des provinces, dont l'hon. M. Mercier s'est constitué l'éloquent champion à la dernière session de la législature, a d'ardents prosélytes même parmi nos adversaires politiques.

L'Union des Cantons de l'Est est un de ceux-là.

Il admet l'existence de la conspiration si puissamment dénoncée par le chef de l'opposition.

« Jamais, dit ce journal, à aucune autre époque avons-nous été plus menacés, plus maltraités, plus systématiquement ignorés dans nos droits. C'est toute une conspiration montée contre nous depuis des années, par les pouvoirs supérieurs, qui torturent même jusqu'aux causes les moins discutables du pacte fédéral pour nous écarter ou nous amener à l'union législative. »

« Mieux vaudrait l'indépendance, mieux vaudrait l'annexion. Vite, un remède, s'il vous plaît, messieurs les docteurs de la loi, car l'heure du martyre approche ! »

Les Français aux Etats-Unis ont pris une part active au triomphe de la cause démocratique. Aussi, ayant été à la peine, ils seront à l'honneur. Le bataillon français des Grenadiers Rochambeau, à New-York, a reçu l'assurance qu'il serait vu avec plaisir prendre part aux cérémonies d'inauguration du président Cleveland, à Washington, le 4 mars prochain, et qu'une place d'honneur lui serait assignée. Il a accepté la suggestion et il est maintenant résolu que le drapeau français porté par un corps militaire, revêtu de l'uniforme français, figurera dans le cortège qui accompagnera le président de la Maison Blanche au Capitole.

Il y a aujourd'hui au bureau des Terres de la Couronne, en cette ville, de grandes enchères de terres publiques.

Le 9 avril 1883, nous publions la lettre que voici :

Québec, 9 avril 1883.

M. l'éditeur de l'Electeur, Québec.

Pour mettre fin à bien des rumeurs contradictoires au sujet du futur diocèse de Nicolet, Mgr l'Archevêque me charge de vous faire les communications suivantes :

1o L'érection de ce diocèse est un affaire réglée par le Souverain Pontife.

2o Nos Seigneurs les Evêques de la Province sont chargés, avec Monseigneur l'Archevêque de proposer au Saint Siège les limites qu'il convient d'y donner et les noms de trois candidats.

Sur ce dernier point, en particulier, vous êtes prié de ne reproduire aucune rumeur.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'éditeur, Votre humble serviteur, C. A. MAROIS, Ptre.

Secrétaire.

Or voici ce que l'adresse des citoyens de Trois-Rivières dit au sujet de ce jugement du Souverain Pontife :

« Au reste, trop d'actes de supercherie et trop de mensonges se rattachent aux précédents qui ont été suivis en cette affaire, pour que nous puissions y voir l'œuvre de Dieu. »

« Votre Excellence sait que, dans tout le pays, il n'y a qu'une voix parmi les amis du lieu pour répéter que cette tentative de division a toutes les apparences d'un grave délit. »

Est-il possible d'être plus insolent ?

Qu'on remarque bien que nous n'entendons pas discuter le mérite de la division du diocèse de Trois-Rivières, Nous n'avons rien à voir dans cette question.

Mais de qui nous épaté, c'est l'audace de ces simples laïques qui viennent dire—dans un document public—au représentant du Souverain Pontife, que le Souverain Pontife s'en est laissé imposer au printemps de 1883 et que l'œuvre qui a triomphé par son jugement n'est pas l'œuvre de Dieu, mais l'œuvre du diable. »

Si ce langage ne provoque pas la moindre protestation, comment s'explique-t-il s'il est si contraire à la sagesse et à la prudence qui marquent généralement les jugements des tribunaux civils, peuvent même être obtenues par intrigue et par fraude.

Comment voulez-vous que notre population conserve cet esprit de culte qu'elle a toujours entretenu pour les décisions de N. S. P. le Pape ?

Si M. Chapleau doit être proscrit et mis à la retraite pour nous servir de l'expression du Nouvelliste—parce qu'il a déposé la province de son chemin de fer—qu'il doive penser de Sir John qui a écrit à l'hon. M. Webb, de Sir Hector qui a écrit à M. Marcotte, député de l'Islet, pour les prier de voter en faveur de la vente, du chemin de fer du Nord ; de MM. les députés à Ottawa qui télégraphiaient le 27 mars 1881 ce qui suit :

A L'HON. J. A. CHAPLEAU, Québec.

« Vos amis vous souhaitent santé et succès dans votre politique. »

(Signé)—F. G. Blanchet, Ernest Cimon, F. Dugas, R. P. Vallée, G. Amyot, A. Pinsonneault, Joseph Bolduc, Simon X. Cimon, P. E. Grandbois, Desiré Girouard, J. G. H. Bergeron, Joseph Tassé, G. J. Coussol, G. A. Girouard, P. C. Beauchêne, M. P. Ryan, G. A. Girault, J. B. Mongenais, Louis Tellier, A. Manson, W. G. Ives, Alonzo Wright, J. J. Lanthier, E. T. Brookes, François Rouleau. »

Le lendemain soir, 28 mars, M. Chapleau recevait cette seconde dépêche :

A L'HON. J. A. CHAPLEAU, Québec.

« Nous nous joignons aux amis d'hier et vous souhaitons une bonne santé. »

(Signé)—R. O. Gauthier, J. Poppo, F. Vanasse, P. Landry, H. Hurteau et J. B. Daoust. »

Ces dépêches furent lues à la chambre par M. Chapleau comme une approbation de la vente du chemin de fer du nord qui était alors sous discussion.

Et aucun de ces députés fédéraux ne se récria alors contre la signification donnée à ces dépêches.

Nous accusons réception du premier numéro du Jour, nouvelle feuille publiée à Fraserville, par M. J. E. Mercier, de Lévis.

Une feuille langéviniste prétend que la députation conservatrice, à Ottawa, se divise comme suit :

M. Langévin..... 26
M. Chapleau..... 21

Majorité pour Sir Hector. 5

Une feuille langéviniste prétend bien répondre que les forces des deux chefs conservateurs dans notre législature provinciale se répartissent comme suit :

M. Chapleau..... 34
M. Langévin..... 6

Maj. pour M. Chapleau... 18

L'hon Dr Ross et M. Taillon sont engagés dans une lutte animée à l'heure qu'il est.

Il s'agit de l'entrée de M. Beaubien dans le cabinet.

M. Ross voudrait remplir sa promesse vis-à-vis le député d'Hochelaga et M. Taillon lui répond que l'entrée de M. Beaubien dans le ministère serait la mort du gouvernement.

Les paris sont engagés.

Dit M. Landry

« Si M. Dansereau et ses amis ont intérêt que le silence se fasse sur ces causes de nos dissensions, ils feraient mieux d'accepter leur retraite de bonne grâce. Il est inutile en effet, de se cacher le fait que l'opinion publique a passé condamnation, depuis longtemps sur la direction donnée au parti conservateur de notre province, par l'élément contrôlé par M. Dansereau. Car nous recon-

(Suite de la troisième page)

FOURRURES FOURRURES G.R. RENFREW & CIE HAUTE-VILLE

Assortiment complet des dernières nouveautés en toilettes soie et cachemire en fourrure. Pelerines, justaucorps dolmans en sealskin. Garnitures, manchons en Pelletterie. Gants de promenade pour dames. Bonnets de fourrures gaine, garnitures de collets pour hommes.

Modération dans les prix. Excellence dans la qualité. 1000 PEAUX DE BUFFLE DU NORD-OUEST. 18 nov. 84

ARTICLES EN NICKEL ANGLAIS Solide Galvanisée.

Exempte de 25 p. c. durant la Vente au Comptant des Fêtes.

GRANDE VARIETE D'ARTICLES EN Porcelaine Crown, Brownfield, Pers enne et Capeland montés en Nickel solide, et en caoutchouc en : Bâilliers et accessoires, Plateaux à biscuits, Plats à Marmelade, Jattes à Miel, Bouteilles à Thé, Beurriers, etc., le tout de la meilleure qualité, de fabricants célèbres, et beaucoup supérieur sous le rapport matériel et artistique aux imitations à bon marché qui l'on vend à l'étranger.

Les personnes qui désirent se procurer des articles de première classe doivent venir au magasin de première classe, et n' pas s'exposer à acheter de copieuses imitations sans scrupule.

Grande Réduction sur Articles de Fantaisie.

Accessoires d'écriture en Cuivre et en Bois d'Olivier, Boîtes à allumettes, Cendriers, Serre-papier, Chandeliers ainsi qu'Abat-jour et Ornements, Cahiers de Papier Breveté, Lettres couvertes en plume, Boîtes à perforateurs, Boîtes à gants et à mouchoirs, Bouteilles, Petite Sacs, etc., etc.

MONTRÉS ! Réduction spéciale.

Montres Waltham, Montres Elgin, Montres Springfield, Montres Suisses. JOUETS, POUPES ET JEUX :

BAZAR EUROPEEN DE G. SEIFERT 34, rue de la Fabrique

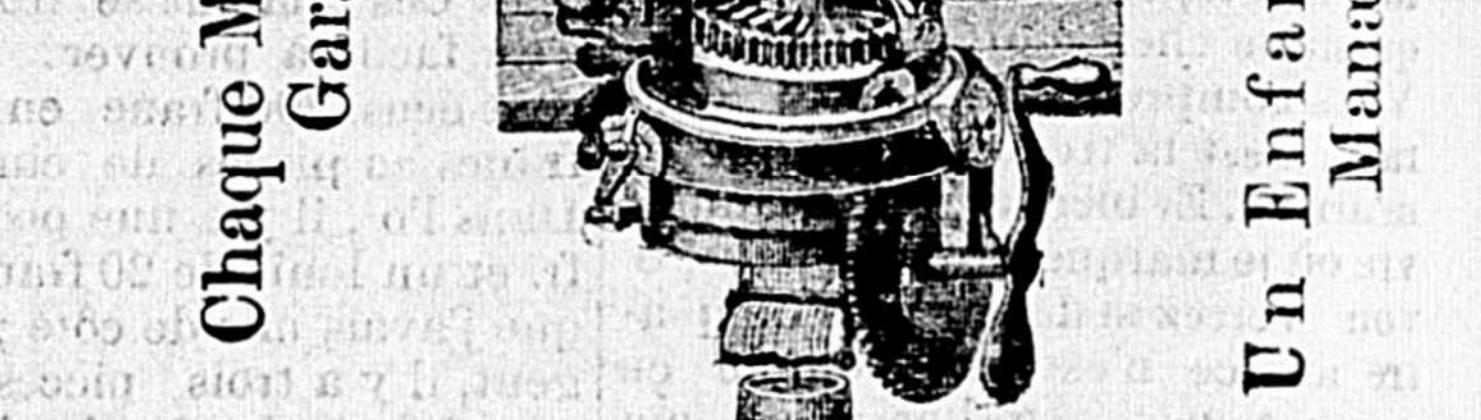
18 nov. 84

La Machine à Tricoter ECLIPSE

N'a pas son égale pour le peu de complication mécanique, la rapidité et la qualité du travail.

Chaque Machine est Garantie.

Un Enfant peut la Manœuvrer.



Elle fabrique une paire de bas parfaitement finis en dix minutes.

Les tricots de toutes sortes, de toutes dimensions, les demi-bas pouvant être exécutés avec la même machine. On confectionne aussi les basques, les ceintures, les mitaines, les gants, les chapeaux, les tricots de lingerie et bonnet d'été. Les tricots sont et aussi facile que l'uni. La forme se donne parfaitement sur la machine ; il n'y a besoin d'aucun ajustement préalable ni pluches. Les produits sont meilleurs que ceux d'importation.

C'EST UNE INVENTION TOUTE NOUVELLE.

Les Ventes se font sur le système de Versem

TORONTO KNITTING MACHINE CO., 116, Bay Street, Toronto.

ON DEMANDE DES AGENTS.

1er déc. 84

ANNONCES NOUVELLES AVIS

NOS LECTEURS sont invités à faire l'essai de la célèbre préparation

Poivre-Celeri DE HERRON

Breveté au Canada et sur le point de l'être aux Etats-Unis par la maison BOURGEOU & HERRON

Fabricants et importateurs de CAFES, EPICES, MOUTARDE, etc. 43 à 49, rue du Collège MONTREAL.

En vente chez tous les épiciers. 6 déc 1m.

NOUVELLEMENT RECU

UNE PROVISION FRAICHE DE LA CUISSON MINÉRALE DE ST-LEON, venant directement des sources, en barils et demi-barils.

Le public est prié de se tenir en garde contre ceux qui leur offrent en vente de l'eau minérale, comme provenant des sources de St-Léon, car aucun marchand autre que ceux qui sont mentionnés ci-dessous n'est autorisé à vendre le véritable article, dont les seuls agents sont les soussignés.

En vente chez M. R. McLeod, rue Fabrique ; P. Laroche & Co, rue Duade ; J. E. Morrison, rue Duade ; J. E. Morin, rue St-Jean ; S. J. F. E. Gauvreau & Frère, rue St-Jean ; J. C. Doyon, rue St-Joseph, 139 ; Dion & Co, rue Comptroller, à Lévis.

Vente en gros par les seuls agents : Gingras, Langlois & Cie 54, RUE DU PALAIS, 54

31 oct. 84

AVIS est par le présent donné que l'Union St-Joseph de St-Charles-Borromée de Québec s'adressera à la Législature de Québec à la prochaine session pour obtenir un acte de corporation. PIERRE LEGARE, Charlesbourg, 12 nov. 1884.

CHARBON ECOSSAIS pour poêles à bois A BAS PRIX POUR COMPTANT GEDDON GAGNON 119, rue St-François ou au quai de la Commission 15 août 84

Peintures, Glaces et Encadrements. Le soussigné étant à la veille de faire modifications à son établissement, désirant guider intégralement son assortiment et de commencer les réparations ; il a eu le bonheur de se défaire, à des prix fort avantageux, de son choix considérable de Peintures, Chromes, Glaces, Encadrements, etc., etc., et a obtenu un magasin.

A. BELANGER 177 rue St-Jean. 1er déc. 84

EXPOSITION DE PARIS 1875 GODEFROY ASTHME de la Foudre Par M. Cléry D'Cléry Dépôt à Québec : D'Ed. MORIN & Co

DUEL LITTÉRAIRE ET DUEL POLITIQUE

Le duel ne prouve rien, a-t-on dit. C'est possible. Mais il sert parfois à quelque chose. C'est ce que je voudrais démontrer.

Les combats singuliers ont bien changé depuis le moyen âge : on ne voit plus, aujourd'hui, ces duels terribles de nos pères, en champ clos, qui ne se terminaient que par la mort de l'un des adversaires, et dans lesquels, bien souvent, le vainqueur lui-même ne survivait pas à sa glorieuse victoire.

Sur ce chapitre, comme sur quelques autres, — oh ! si peu ! — la civilisation a fait d'immenses progrès : un duel est devenu aujourd'hui une affaire toute simple, tout ordinaire, que l'on va terminer comme on va à une partie de plaisir, à une course au bois, dont on revient pour se mettre à table, et souvent une rencontre a été l'occasion et le principe d'une grande intimité entre les deux adversaires.

Je ne veux pas dire par là que nos duels n'aient toujours sans cesse des dangers ; mais si l'on veut compter d'un côté le nombre immense d'affaires d'honneur dont le bois de Boulogne, celui de Vincennes, le champ de courses du Vésinet ou l'île de Croissy sont chaque jour témoin, et d'un autre, la petite quantité de blessures qui résultent de ces rencontres, on sera forcé de convenir qu'il n'y a peut-être pas une sur trente de ces rencontres qui soit suivie d'accidents fâcheux. Je ne rappellerai pas ici le duel célèbre de notre honore maître M. de la Roche, mais depuis douze ans, dans le monde des lettres et de la politique, je ne connais bien que deux jeunes gens qui aient péri sur le champ, victimes d'un duel : l'un, qui fut tué à la frontière, près de Longwy, ou Lorraine, il y a six ou sept ans environ ; l'autre, ce malheureux de Massus, tué l'année dernière, dans des circonstances si terribles, à Nogent-sur-Marne.

Deux ou trois autres duels furent assez sérieux : celui de notre ami Robert Mitchell, avec Scholl, le chroniqueur si patissant, puis le duel Paul de Cassagne, notre vaillant confrère, avec Rancé. Je disais plus haut que souvent une rencontre a été l'occasion d'une grande intimité entre les deux adversaires ; certes, la rencontre entre M. Paul de Cassagne et M. Rancé, ainsi que celle avec M. de la Roche, n'ont pas amené une intimité quelconque entre ces trois champions, mais elles ont créé un certain respect que tout gentleman doit avoir pour ceux qui ont l'honneur de se battre avec lui ; laissez leur article ou polémique d'aujourd'hui, et vous me direz si j'ai raison.

Donc, le duel sert à quelque chose.

Mais, allez-vous me dire, pourquoi venez-vous parler de duel à propos de lettres... sans jeu de mots ? Parce que j'ai deux histoires à vous raconter : l'une assez curieuse, elle tient à la vie littéraire et remonte aux premiers temps de M. de Villemessant ; l'autre, fort touchante, m'a été contée hier.

Villemessant, qui s'y connaissait, donnait toujours aux débutants qu'il élevait à la proclama le conseil de ne pas se battre inutilement. Le choix d'un duel pour un écrivain qui veut se lancer (c'est lui qui parle) exige un grand tact et une véritable habileté. Il ne faut risquer sa vie, ajoutait-il, qu'autant qu'il peut en résulter quelque avantage.

Tel était l'avis du fondateur du Figaro. Aujourd'hui, ce système est moins nécessaire pour parvenir. Voyez Claretie, il est bien arrivé à se faire un public avec sa "Vie à Paris" dans l'Indépendance belge et dans le Temps ; voyez Guy de Maupassant, Zola, Méaulé, Daudet, Coppée, Robert de Bonnières, Chapron, Adolphe Racot, etc., mes camarades de chron que Maurice de Kérourat, Logos, Le comte de Neuville et Fortunio ; sans avoir été pour cela sur le terrain, le jeune rédacteur en chef des Grimaux, M. O. Mirb au, est aussi connu aujourd'hui. Pourquoi ? parce qu'ils ont du talent et qu'ils n'ont pas besoin, pour se faire connaître, de battre le fer et la grosse caisse.

Mais revenons à Villemessant. Le créateur de la chronique avec Rogivo et de Bussollet, avait auprès de lui un jeune littérateur dont je ne puis dire le nom, car il est trop en vue aujourd'hui, mais que j'appellerai Adrien X. Il joignait à une instruction solide et réelle un esprit fin et railleur. Il était dévoré de cette envie de faire parler de lui. Il venait d'atteindre sa vingt-cinquième année et, depuis trois ans, il demeurait obscur et ignoré, vivant à grand-peine de quelques articles que les petits journaux voulaient bien accueillir de loin en loin, quand la négligence de leurs rédacteurs laissait au pauvre jeune homme un petit coin vacant. Il avait terminé un roman de mœurs, mais il ne pouvait trouver un libraire qui consentit à l'édition ; il avait écrit plusieurs pièces de théâtre, une seule avait été reçue, et, depuis deux années, elle crouissait dans les cartons de la Comédie Française.

Triste et découragé, il était décidé à abandonner la littérature, à laquelle il s'était voué, pour la Banque, qu'il n'avait jamais envisagée qu'avec un sentiment d'horreur ; mais il fallait obéir à la nécessité. Par hasard, il arriva que Villemessant, auquel il avait fourni quelques articles, lui en demanda un X. accepta avec plaisir la proposition ; c'était son dernier feuilleton, un épisode d'adieu qu'il trouvait l'occasion d'adresser aux travaux de son jeune âge. Il se mit à l'ouvrage et écrivit un article sur la camaraderie littéraire, avec une plume trempée dans le fiel et l'aigreur de son cœur. Le lendemain, la satire était imprimée. Un journaliste célèbre fut blessé d'une phrase qu'il crut personnellement dirigée contre lui et en demanda rétractation. X...

refus, l'affaire fit du bruit et une rencontre devint inévitable. On choisit le pistolet, on convint de l'heure, et des célébrités littéraires voulurent bien, de part et d'autre, servir de témoins aux deux champions. On les plaça à trente pas, et il fut convenu qu'ils pourraient s'avancer jusqu'à une distance déterminée.

Le signal était à peine donné que X... essaya le feu de son adversaire, la balle vint frapper son chapeau à deux lignes du crâne ; il avança alors de quelques pas et tira en l'air. Malgré cette issue pacifique, l'affaire fit grand bruit. On voulut connaître l'article qui avait donné sujet au duel ; on y remarqua une verve, une énergie qui fixèrent l'attention sur son auteur. Quelques jours après, des éloges brillants lui étaient faits de toutes parts, mais Adrien resta auprès de celui qui l'avait lancé et chaque lundi on s'attachait son article.

Le premier pas était fait, Adrien X... a-t-on dit, son avenir était assuré. C'est aujourd'hui un de nos auteurs les plus connus.

Vous voyez que le duel est bon à quelque chose.

Mais voici un autre côté du duel. L'histoire est plus neuve, et elle est très touchante. Ici, c'est un homme insulté qui veut une réparation, mais qui ne veut point de bruit.

Le héros de l'aventure, — héros n'est pas trop fort, car vous verrez combien il a fallu d'héroïsme à celui que je vais avoir l'honneur de vous présenter, — pour conduire son affaire d'honneur — je répète le mot — comme il a eu le sang-froid et le cœur de la conduire.

Donc, le héros de mon récit est un député de la droite, très entouré dans le monde et dans les cercles. Estimé partout, il est le fils d'un ministre du second Empire.

Pendant la guerre franco-allemande, il était capitaine de mobiles, très hardi, très brave ; il avait fait de ses soldats une légion redoutable par leur intrépidité, et c'est ainsi qu'il combattit vaillamment pour la France à la tête de ceux qui devinrent plus tard ses électeurs.

Je pourrais vous citer vingt faits d'armes à l'actif de cette troupe courageuse ; cette poignée d'hommes envoya un jour les positions d'un village dont s'était emparé l'ennemi et les défendit pendant six heures en faisant subir des pertes cruelles aux Allemands.

Puis, il faillit battre en retraite, car les ennemis avaient reçu du renfort et les Français étaient en contre cinq. Le capitaine, qui était arrivé le premier, quitta le dernier le champ de bataille, et il fut décoré sur le théâtre même de ses exploits.

La guerre est terminée, nos soldats sont rentrés dans leurs foyers ; le capitaine accroche son épée à son cheval et reprend sa plume. Il faut combattre maintenant d'une autre manière.

Il pose sa candidature à la députation ou plutôt ce sont ses concitoyens qui le portent sur leurs listes. Surgit alors un concurrent qui charge un journaliste de lutter pour lui. Les articles succèdent aux articles, la polémique devient vive et les injures partent bientôt du camp de l'adversaire, sans troubler d'abord la froide patience du candidat conservateur ; il en avait vu bien d'autres sur le champ de bataille.

Et puis, cet homme de bien vivait avec sa mère, âgée et souffrante ; il fallait lui épargner toute émotion ; la chère et sainte femme en avait déjà trop éprouvé pendant ces six mois de guerre !

D'un autre côté, s'il se battait, et qu'il vint à trahir son adversaire, il lui faudrait fuir pour se mettre à l'abri des poursuites dont on ne pouvait prévoir l'issue... ne puis-je voir sa mère... Cependant, les attaques les plus vives continuèrent à s'élever sur le papier des journaux. Un homme de cœur comme l'honorable capitaine des mobiles ne pouvait se taire plus longtemps. Le duel eut lieu.

Notre futur député, très fort aux armes, éprouva encore sur le terrain son adversaire, il le blessa légèrement des la première passe, le sang ne vint pas.

— En garde, messieurs ! dirent les témoins. Le combat recommença. A la seconde reprise, le candidat, par une faute et un dégagé, arriva en pleine poitrine de son adversaire, mais tout à coup le retint son force ; il ne fallait pas tuer cet homme... il pensait à sa mère.

Au grand étonnement des témoins, les deux ennemis se remirent en garde. Cette fois, le journaliste fut blessé... le sang coula.

L'honneur et sa mère adorée étaient sauvés. Vous voyez bien que le duel sert à quelque chose. Il faut même des héros quand c'est un homme de cœur qui tient l'épée !

GEORGES GRISIER.

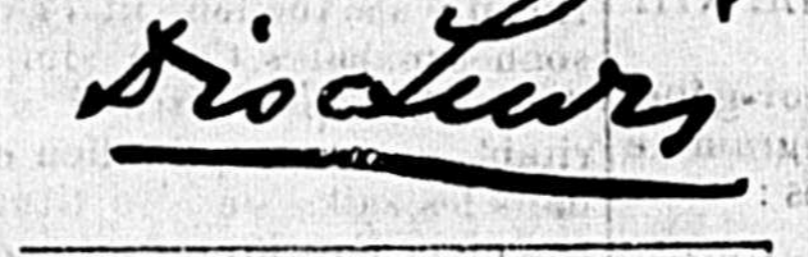
PROPOS POUR RIRE

Quelques croquis du Charivari. Au collège. — Elève Gorin, depuis là, rent réo, vous vous obstinez à couvrir vos copies de ratures. — Les traités en ont bien !



Le grand Docteur DIO LEWIS

Son opinion expresse. Les témoignages et directs de professeurs de la Faculté de médecine éminent et de tant d'autres personnes intelligentes et honorables en faveur de WARREN'S SAFE... C'EST M'AVAIENT grandement surpris à savoir que les meilleurs journaux reproduisent ces attestations dans leurs principales colonnes. Comme je connais plus d'un de ces messieurs, la lecture de leurs témoignages me donne l'habitude d'acheter quelques bouteilles de WARREN'S SAFE... Mieux que cela, l'un des principaux avait soin de tripler la dose prescrite. Je n'aurais ainsi que ce remède n'a rien d'effrayant. J'ajoute même toute franchise que j'en ferai usage s'il m'est, vaillamment de souffrir des rhumatismes. De fait, la m... a été guérie tout à fait et est obligé de confesser son impuissance en présence... plus d'un cas de mal des rhumatismes. D'autre part, l'attention de certaines personnes liges de foi en possession de ce remède... ont été guéries à l'aide de ce remède. M. F. H. Warner ne tombe sur l'une de ces heures de déce... auxquel les rhumatismes sont atteints par conséquent.



M. H. S. 75... EVER IMPROVED... 100 COLTS.



PIANOS

H AZELTON DE NEW-YORK

REPOUNDANT AUX GOÛTS ARTISTIQUES LES PLUS RECHERCHÉS

Son délicieux — Touche parfaite — Solidité à toute épreuve établie par un demi siècle d'expérience.

NEW JERSEY, 1860 : premier prix. — NEW YORK, 1853 : premier prix PHILADELPHIE, 1876 : Diplôme d'honneur et médaille de mérite.

MONTREAL, 1880, deux diplômes d'honneur et 1er prix extra

Au dessus de tous les compétiteurs sans exception

OFFICIEL EXPOSITION DE LA PUISSANCE, MONTREAL, 1880

PREMIER PRIX EXTRA

Classé X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.

HAZELTON FRERES, N. Y.

1880 MONTREAL, Province de Québec

EXPOSITION DE LA PUISSANCE

Le comité permanent de l'Exposition de cette année a nommé M. HAZELTON FRERES, N. Y., pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour sa supériorité de son, de sa construction et de sa fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

Le comité permanent de l'Exposition de cette année a nommé M. HAZELTON FRERES, N. Y., pour Piano Droit, pour sa supériorité de son, de sa construction et de sa fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner.

L. E. N. PRATTE

No 1876 RUE NOTRE-DAME

PRES DE L'EGLISE NOTRE-DAME, MONTREAL.

HABITS DITS

PEA JACKETS

DRAP DE PILOTE

\$8.00 VALANT \$10.00

D. MORGAN

Editeur de l'Électeur

J. B. LALIBERTE

145, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Ires Medailles et Diplomes a toutes les Expositions

FOURRURES

MANTEAUX POUR DAMES

Dernière mode de Paris

EN MOULTON DE PERSE, SEAL, BOCKARAN, ASTRAKAN.

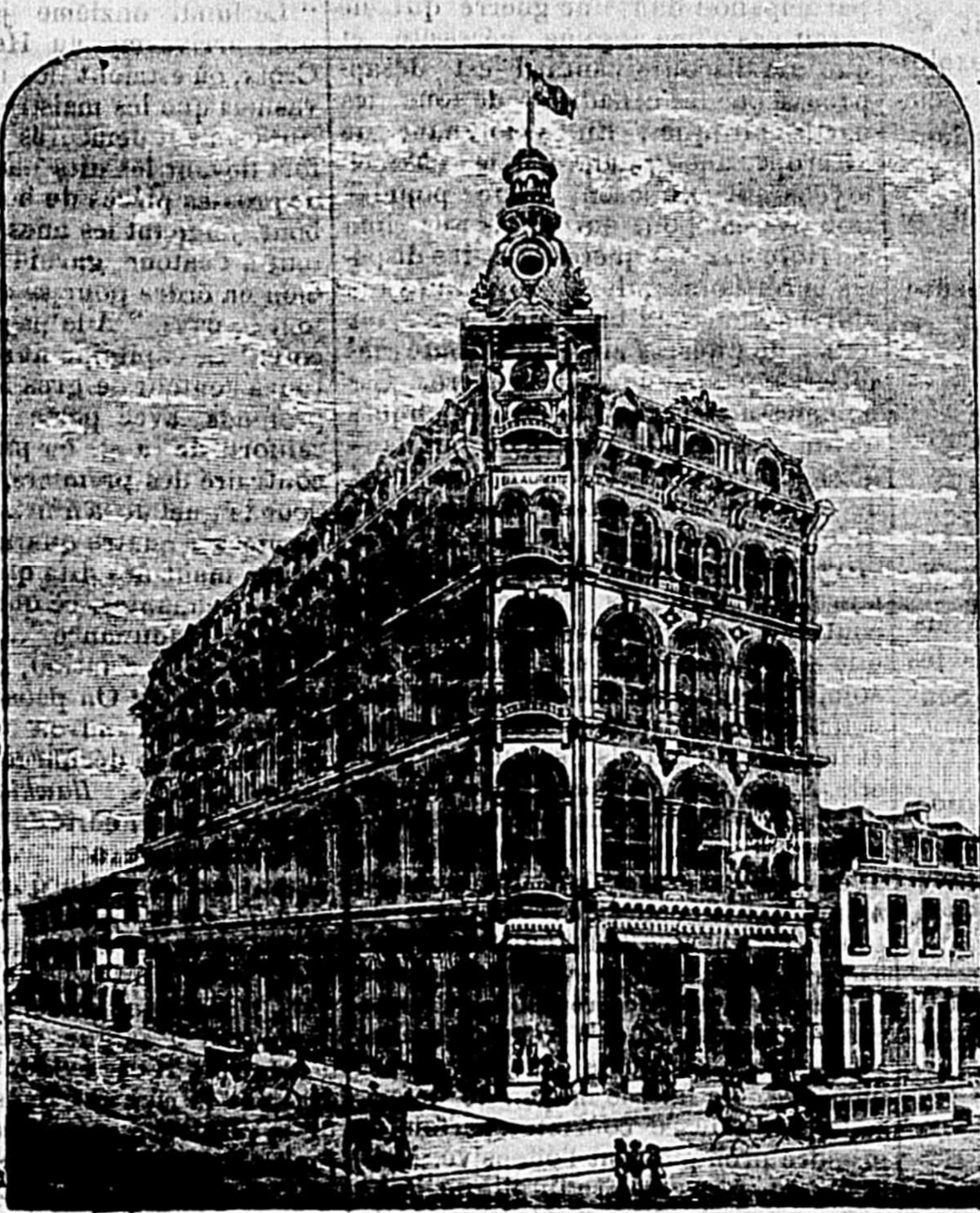
Dolmans en Seal!

Dauphines et Circulaires Russes

En Soie Broché, Soie Ottomane, Salin de Lyon, Drap Matelasse, avec doublure en vison, petit gris, hermine, écarpeul, rat musqué, etc.

CANQUES, MANCHONS, COLLETTES, POGOTTES, en Martre d'Alaska, Shetland Seal, Loutre Naturelle et Piquée, Chat Russe et Loutre de Mer.

MANCHONS DE PIEDS



FOURRURES

APOTS POUR HOMMES

En SEAL avec bordure en Martre du Nord, CASTOR naturel et piqué, MOUTON DE PERSE, BOCKARAN, ASTRAKAN, LOUP DE SIBIRIE, CHIAT SAUVAGE, Etc., Etc., Etc.

Garnitures de Capote

En LOUTRE Naturelle et de Mer, MARTRE D'AMASKA, CASTOR Naturel et Piqué, Etc., Etc.

CASQUES

En LOUTRE de Mer et Naturelle, SEAL, MOUTON DE PERSE

GANTS et MITAINE

Robes pour voitures

Grand choix de : Descentes de lits, Tapis (Rugs) en Ours noir et blanc, en renard blanc et en loup cervier.

Grandes Specialites de raquettes, souliers mous, et traines sauvages

FAITS RECONNUS

MAINTENANT QU'IL EST CONNU QUE NOUS VENDONS

Reellement a Bon Marche

NOUS AVONS RESOLU DE GARDER CETTE REPUTATION COUTE QUE COUTE.

Nous vendons en ce moment nos Marchandises au prix du Gros. Nous manufacturons nos Marchandises, et nous pouvons les vendre aux prix que les autres paient pour.

The Waterbury

Nos Pardessus à \$4.50 et nos Habillements à \$5.00 ne sont surpassés par personne en cette ville. Demandez à les voir.

Voyez nos Pardessus dans les prix les plus élevés.

Dans les Habillements de jeunes gens et d'enfants nous avons un assortiment général dans tous les prix. BIEN LOIN SONT NOS COMPETITEURS, bien loin, sous le rapport des prix des étoffes, de la qualité et du CHIC.

Nous attirons votre attention toute spéciale sur les avances que nous vous faisons.

Nos prix sont de 25 0/0 plus bas qu'ailleurs. Nous offrons des avantages exceptionnels cette semaine.

Remarquez qu'après le premier de l'an nous discontinuerons de donner des montres et horloges. PROFITEZ DU BON MOMENT.

Si vous avez besoin d'un bon Pardessus,

Si vous avez besoin d'un bon Habillements,

VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX A LA COMPAGNIE GRANDE UNION,

95, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

\$200 DE PRIME T T T AUX FAMILLES

Sur l'achat d'un piano

Ayant fait acquisition de plusieurs centaines de pianos sous le nom de Bloc Légaré, situés entre les Rues St-Joseph et St-Jean, No 77 et 79 Haute Ville vis-à-vis le magasin de M. Grenier, nous informons nos amis et le public en général que vers le 1er mai prochain nous transporterons le siège de nos affaires dans notre nouveau local de la rue St-Jean. Nous profitons de cette occasion pour annoncer aux personnes désireuses de se procurer un bon piano, harmonium ou orgue à pédale, beaucoup au-dessus de la valeur réelle, afin d'économiser et de diminuer autant que faire se pourra, notre grand assortiment avant le démantèlement de nos magasins.

Il pourrait nous vendre des pianos, PIANOS CARRÉS, 71 octaves, bois de rose, charpente en fer, garantis pour 5 ans, seulement \$180, prix ordinaire \$250.

PIANOS DROITS, charpente en fer, 3 cordes, superbe action ayant toutes les améliorations modernes, garantis pour 5 ans, seulement \$230 prix ordinaire \$300.

PIANOS TRI-CORDES, 71 octaves, bois de rose, charpente en fer, garantis pour 5 ans, seulement \$180, prix ordinaire \$250.

Machines à coudre

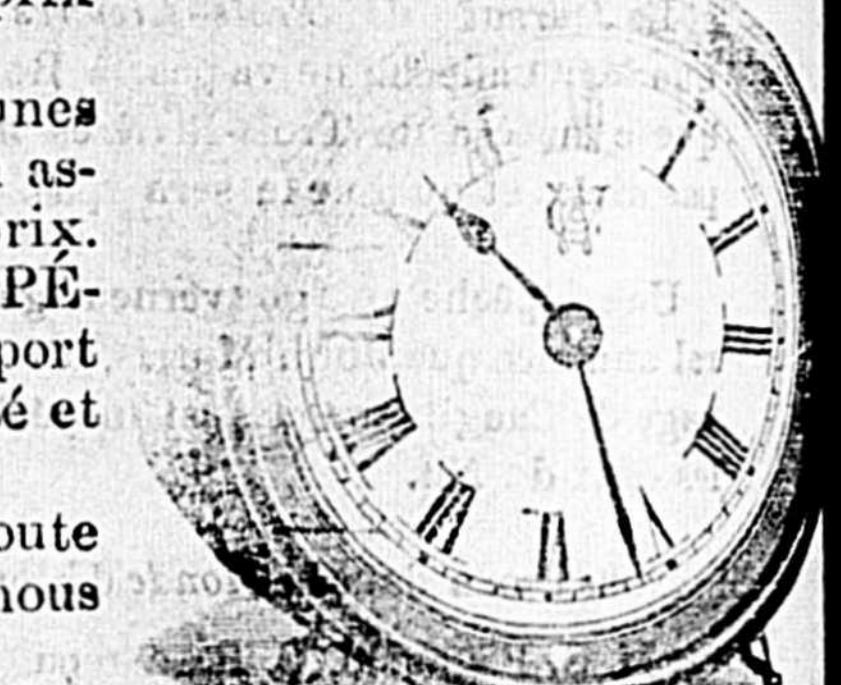
Mesures et qualités en parties pour 5 ans, vendues à 50 pour cent au-dessus du prix coûtant. Pianos et Harmoniums de toutes sortes depuis \$15 en montant.

Accord et réparation de Pianos, Harmoniums, Orgues d'église et tout instrument de musique quelconque, ainsi réparation de machines à coudre.

Bernard & Allaire, Editeurs de Musique, No 1, rue St-Joseph, Québec.

20 oct. 1884, 3 m.

J. B. ROUSSEAU.



LE MAGASIN DE THE 268 RUE ST-JOSEPH ST-ROCH

206 Rue et Faubourg ST-JEAN

VENANT D'ÊTRE REÇU un assortiment considérable de thé consistant en thé Japon de toutes sortes, thé vert, Impérial, Younghyun, Gunpowder, thé noir de choix, des Indes et de la Chine. Tous ces thé sont vendus au détail pour le prix du gros. Toute personne qui s'adresse à ce magasin a droit à un magnifique présent. N'oubliez pas que le vrai magasin de thé est à l'adresse du Chinois.

THIS PAPER... F. X. LEPAGE, 53 Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.